



# Le Lyotain

## Edito

La période estivale est terminée, la rentrée est là avec son train de directives à mettre en œuvre. Avec en priorité la loi de modernisation de la sécurité civile qui rappelle aux maires qu'ils ont la responsabilité d'assurer la sécurité de leur population et que « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile ».

Pour ce faire, obligation a été faite aux maires des communes exposées à certains risques majeurs de protéger la population et d'organiser des cellules de crise si besoin est. C'est la raison pour laquelle un plan communal de sauvegarde a été établi. Il est consultable en mairie. Un document d'information communal sur les risques majeurs a été réalisé et est joint à ce lyotain.

Ce DICRIM recense les risques majeurs pouvant se produire sur la commune, il a pour but de vous préciser la conduite à tenir face aux différents événements.

**Le DICRIM est à respecter scrupuleusement et à conserver à portée de main**, le respect et la bonne application des consignes sont impératifs pour la réussite et l'efficacité des mesures mises en œuvre.

La vie communale suit son cours, la rentrée scolaire s'est effectuée sans problème particulier, les en-

seignants tout comme les élèves ont découvert les nouveaux moyens numériques installés et mis à leur disposition par la commune. De plus les ordinateurs de la salle informatique sont renouvelés en totalité.

Les travaux de la maison des services sont achevés, reste la visite de réception avant de mettre celle-ci à disposition des divers intervenants qui pourront alors disposer de lieux adaptés pour apporter diverses prestations ou aides administratives aux lyotains.

Bien d'autres réalisations ou travaux ont été menés à terme durant cet été. Aussi je laisse mes collègues élus, responsables en leur domaine de compétences, vous les présenter dans ce lyotain de rentrée.

Comme vous avez pu le constater, notre bulletin a été revu et modifié dans sa présentation et son contenu par la commission communication qui désire rendre ce moyen de communication voire d'échanges plus attractif.

Vos avis et suggestions sont les bienvenus pour nous aider à atteindre notre objectif.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le maire.



Octobre 2015



# Informations mairie

## Site internet

Retrouver toutes les informations et le détail des comptes rendus de conseil sur le site de la commune : [www.saint-lye.fr](http://www.saint-lye.fr)

## Prochain ramassage des encombrants

Saint-Lyé : 21 octobre

Grange l'Evêque : 16 octobre

Merci de les sortir la veille au soir du passage.

## Révision liste électorale

Les inscriptions sur la liste électorale de la commune sont reçues au secrétariat de mairie **jusqu'au 31 décembre 2015** pour prendre effet au 1<sup>er</sup> mars 2016. Pour vous inscrire, vous devez justifier d'un domicile réel sur la commune ou figurer pour la 5<sup>ème</sup> fois sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales. Se munir d'une pièce d'identité et du justificatif correspondant (domicile ou imposition).

**Pour des raisons techniques, il est vivement conseillé de ne pas attendre les derniers jours de décembre pour procéder à votre inscription sur ladite liste.**

Le maire rappelle que les enfants ayant quitté le domicile parental ne peuvent se prévaloir à ce titre de leur qualité de contribuable pour rester inscrit sur la liste électorale de la commune. Il les invite donc à solliciter leur inscription dans la commune de leur nouveau domicile avant le 31 décembre 2015.

Révision de la liste complémentaire (élection des représentants au Parlement Européen et élections municipales).

Elle a lieu jusqu'au 31 décembre 2015. Seuls les ressortissants d'un des états de l'Union Européenne peuvent demander leur inscription sur les listes.

## Elections régionales

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre. Pour voter vous devez vous munir de votre carte électorale et obligatoirement d'une pièce d'identité.

## Horaires mairie

En raison des fêtes de fin d'année, les services municipaux fermeront à 12h les 24 et 31 décembre.

## Permanences juridiques du CDAD

Les juristes du CDAD (conseil départemental d'accès au droit de l'Aube) répondent à toutes les questions juridiques que vous vous posez et ont pour rôle de vous informer, vous aider et vous orienter dans vos démarches juridiques, droit de la famille (divorce, séparation, autorité parentale...), droit des victimes, droit pénal, droit du logement, droit de la consommation... Adressez-vous dans les mairies des permanences pour prendre rendez-vous.

### A Saint-Lyé :

- ⇒ Mardi 13 octobre - 14h30
- ⇒ Mardi 10 novembre - 14h30
- ⇒ Mardi 1<sup>er</sup> décembre - 9h30

### A Barberey-Saint-Sulpice :

- ⇒ Vendredi 30 octobre - 9h
- ⇒ Vendredi 13 novembre - 9h
- ⇒ Vendredi 11 décembre - 14h

### A Macey :

- ⇒ Mardi 8 décembre - 9h30

### A Creney-Près-Troyes :

- ⇒ Lundi 16 novembre - 9h

## Qualité de l'eau potable

Depuis plusieurs mois la teneur en nitrate de l'eau potable desservie sur la commune est légèrement supérieure à la norme qui est de **50 mg/l**. A ce jour celle-ci est de **56 mg/l**, en mai la valeur relevée était de 53 mg/l.

Cette variation serait due à la période de sécheresse suite aux fortes températures. Ce phénomène climatique a engendré une baisse du niveau des nappes phréatiques, entraînant ainsi une concentration de la teneur en nitrate de ces dernières.

Afin de palier à cette augmentation des taux, constatée et confirmée lors des prélèvements effectués par l'A.R.S, le syndicat intercommunal d'eau potable



## Informations mairie

Saint-Lyé – Payns a confié au S.D.D.E.A, la mission de recherche et possibilité de création d'un nouveau captage en vallée de Seine et en zone non cultivée courant 2010.

A ce jour le site est retenu, les analyses de qualité et de débit sont validées, les autorisations administratives sont obtenues, reste la validation des mesures compensatoires (réglementation MAPI), les demandes de subventions sont effectuées, l'ouverture

des plis des appels d'offre pour travaux a eu lieu.

Les travaux seront entrepris qu'après confirmation de l'obtention des subventions. La durée de ceux-ci est estimée à 6 mois.

Cette opération permettra également d'assurer la sauvegarde de la desserte en eau potable des communes de Savières, Chauchigny, Rilly-sainte-Syre qui n'est pas réalisée à ce jour.

### **Travaux au domaine de Mantenay**

Comme vous avez pu le constater, des travaux sont en cours au domaine de Mantenay à Saint-Lyé. En effet, il s'agit de transférer et créer un accueil temporaire avec une adaptation de l'offre d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.

Le Domaine de Mantenay est un Foyer de Vie, une structure parmi les 26 établissements de l'APEI de l'Aube. Il a une capacité d'accueil de jour pour 90 personnes.

La population, à ce jour, au domaine de Mantenay représente 52 femmes et 39 hommes. Parmi ceux-ci, 24 résidents du foyer sont en hébergement sur Troyes ; 3 hébergements à Saint Lyé, accueillent 12 personnes.

Dans l'ensemble, ce sont des personnes atteintes de déficience (80 %) avec des handicaps associés. La moyenne d'âge aujourd'hui est d'environ 45 ans et 20% ont dépassé les 60 ans. Alors qu'à l'ouverture de cette structure en 1996, l'établissement à été conçu pour des personnes âgées en moyenne de 25 à 30 ans. Il faut maintenant adapter l'accompagnement par rapport au vieillissement de la population résidente et ainsi leur apporter :

- Un autre rythme de vie
- Un suivi médical plus important
- Un accompagnement psychologique différent
- Un besoin de calme

L'hébergement sur Troyes est un frein dans l'accompagnement (c'est un bâtiment à étage ; les chambres sont de 9m<sup>2</sup> ; les douches sont non adaptées et collectives ; il y a peu de lieu de vie collectif ; le petit déjeuner et diner sont pris en dehors des bâtiments qui sont devenus vétustes datant des années 70 et inadaptés pour des personnes vieillissantes).

**La réponse aux besoins des usagers est cette nouvelle construction : La résidence « BLEU AZUR ».** (Nom choisit par les résidents lors d'un concours entre eux).

Elle apportera un confort de vie pour les personnes : elle sera de plain-pied, aura une salle à manger et salon assez grand pour vivre sur la résidence dont une partie sera « climatisée ».



Elle apportera aussi un confort et des normes adaptées aux personnes vieillissantes. Les chambres individuelles auront chacune une salle de douche personnelle.



## Informations mairie

Cette construction fera une surface totale de 1 161,40 m<sup>2</sup> et il a été fait le choix d'une architecture rappelant l'aspect extérieur existant. Il y a aussi une volonté de préservation d'espaces verts.

Dès la fin des travaux, courant 2016, une porte ouverte sera organisée afin de permettre à chacun de venir visiter cette nouvelle structure. L'année 2016 sera aussi l'occasion de fêter les vingt ans d'ouverture de cet établissement.



## Patrimoine communal

### **Calendrier d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public E.R.P**

Conformément au texte de loi traitant de l'accessibilité, la commune doit établir et fournir à la préfecture, pour le 27/09/2015 au plus tard, le calendrier de mise en conformité des ERP ne permettant pas l'accès à tout public.

Les bâtiments recensés non conformes, lors du diagnostic effectué par le cabinet SOLEUS, doivent être aménagés dans les trois années à venir. Deux prolongations de délai d'une durée de 3 ans chacune peu-

vent-être accordées pour les locaux nécessitant des travaux complexes et ou onéreux. Dans le cas de travaux trop onéreux au vu du résultat escompté, ou incompatibles techniquement avec la structure du bâtiment, des dérogations peuvent-être obtenues auprès des services de l'état.

Ce calendrier s'établit selon divers critères :

- Complexité des travaux ( administrative et technique )
- Coût financier de l'opération
- Situation financière de la collectivité



## Patrimoine communal

- Degré d'urgence en fonction de la fréquentation du public

Ces travaux obligatoires ont débuté ( maison des services, salle socio-culturelle, écoles ). La fin de ces opérations va permettre des permutations qui libèreront des locaux qui à leur tour vont être aménagés et ainsi de suite.

Les locaux ainsi réhabilités sont soumis à déclaration

en préfecture pour contrôle par les services agréés.

Ces services effectueront également des contrôles inopinés pour valider le bon déroulement des opérations programmées par la collectivité dans le calendrier d'accessibilité. En cas de non-respect ou de retard des pénalités seront infligées à l'encontre de la collectivité défaillante.

Comme annoncé dans le précédent Lyotain, voici les dernières informations concernant les nouveaux aménagements.

Pendant les congés d'été, les travaux de la salle socio pour le physic club ont été réalisés par le service technique, ainsi que les aménagements PMR.



La maison des familles et des services est terminée et va ouvrir ses portes au 1 rue Henri Rodin.



Nous avons également profité de la période estivale pour installer une alarme à l'école primaire de Grange l'Evêque et effectuer une remise aux normes électrique à la maternelle de Grange l'Evêque.

Les travaux de rénovation de la façade de la fleuriste sont en cours et viendront embellir le centre bourg.

Enfin, le service technique a procédé à la rénovation des peintures intérieures de la salle des fêtes et travaille à la réfection de la façade extérieure.





## Enfance jeunesse et vie locale

### CLUB JUNIORS ADOS

#### L'été est terminé...

63 jeunes issus majoritairement de St Lyé et de Barberey ont fréquenté la structure jeune cet été. L'âge moyen est de 13 ans ½. Différentes animations étaient proposées durant les 5 semaines d'ouverture (parc Astérix, randonnée canoë avec bivouac, soirée pizzas, lac de Dienville, rencontres interclubs, terres rouges, soirée futsal ...).

Au programme également la rénovation de l'abri bus de la rue des Cortins, dans la continuité des abris et transformateurs embellis ces dernières années. Encadré par l'association Urban Life, un groupe de jeunes s'est initié à l'art graphique urbain, durant plusieurs séances, du projet sur table à la réalisation concrète.



Si les motifs de satisfaction sur l'été sont multiples (présence des 15/17 ans, poursuite du partenariat avec les clubs de l'agglomération, rapprochement avec la section jeune de Payns et le club ados de Marigny le Châtel..), l'aspect moins glorieux est la baisse d'intérêt du public pour les animations sur place malgré des thématiques variées (sports US, tambour du bronx, 100% talents). Ces activités demandent davantage d'investissement qu'une sortie de consommation. Si les jeunes ont besoin de temps libre et

non encadrés, il est parfois difficile de lutter contre les loisirs de la maison et ceux notamment liés à l'écran.

#### ...vive l'automne !

Le club sera ouvert durant les vacances d'automne du **Lundi 19 au Vendredi 30 Octobre**. Un programme à la carte sera proposé afin de satisfaire les besoins et les demandes du plus grand nombre de jeunes : Nigloland, soirée et nuit de l'angoisse, tournoi sportif interclubs, kébab/théâtre, déco'graf ....

A noter également la mise en place d'une programmation spécifique et réservée aux 6<sup>ème</sup>. L'accompagnement de projet jeunes ré-ouvrira ses portes prochainement le mardi ou le vendredi soir (17h45-19h). Un accueil réservé aux plus de 13 ans et destiné à la mise en place de projets collectifs ou de séjours.

#### Renseignements :

03.25.76.89.17

06.31.89.63.48

[cja@saint-lye.fr](mailto:cja@saint-lye.fr)





## Enfance jeunesse et vie locale

### ***Les sorties de l'été à l'ACMSH***

Petit retour en arrière, chargé de souvenirs, de découvertes et de partage pour les **121 enfants inscrits** à l'accueil de loisirs de Saint-Lyé avec une fréquentation moyenne de 60 enfants par jours pour le mois de juillet dernier (du 6 au 31 juillet 2015).

Les journées ont été bien remplies à travers les diverses animations au programme.

Les enfants de l'accueil de loisirs de Saint-Lyé ont débuté l'été **le mardi 07/07** par le spectacle « **la maison bonhomme** », de Jean-Jacques Guéroult organisé par le Centre de Création et de Diffusion Musicales ; une fête de l'éveil des sens pour les petits et les grands... offert par la collectivité de Saint-Lyé. Les 47 enfants, âgés de 3 à 9 ans ainsi que 5 administrés de la commune ont eu la chance de découvrir le réveil de la Maison Bonhomme à travers une chanson « Ding, ding, ding ; Toc-toc, toc ; Tournez le bouton ; Entrez dans la maison... ». La chansonnette résonne encore dans les petites têtes.



### **Le jeudi 09/07 :**

49 « moyens (7-9 ans) » et « grands (10-12 ans) » ont passé une journée à sensations à **Nigloland**, vibrant au rythme des manèges et des attractions.



Pendant ce temps, 23 enfants de la section maternelle se rendaient à Villemereuil, chez **le traiteur Philippe Droux**, pour concocter un menu des plus savoureux. De la réalisation à la dégustation, nos petits cuisiniers en herbe se sont délectés de cette journée.



Dans le cadre de rencontres inter centres, **le mardi 15/07**, 14 « grands » participaient à **une sortie vélo jusqu'à Saint-Mesmin**, pour une journée de partage autour de jeux sportifs avec les enfants du centre de loisirs de Savières.

**Le jeudi 16/07**, 21 enfants de la section maternelle et 26 du groupe des « moyens » visitaient le **Parc des félins** à Lumigny-Nesles-Ormeaux. Un parcours en petit train permettait d'approcher 4 pôles autour de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe. Une sortie qui a captivé les enfants, très admiratifs des animaux qu'ils ont pu croiser.



**Le vendredi 17/07**, c'est avec le **centre des Charreux** que 12 grands sont allés partager un après-midi où Zumba et goûter étaient au programme.



## Enfance jeunesse et vie locale

**Le jeudi 23/07**, 25 enfant de la section maternelle et 25 « moyens » arpentaient les rues de **la cité médiévale de Provins** et assistaient au spectacle « **la légende des chevaliers** », au temps des chevaliers et des belles princesses.



**Du lundi 20 au vendredi 24/07**, 24 enfants âgés de 9 à 12 ans participaient à **un séjour multi activités à Méry/Seine**. Hébergés en gîte, ils ont pu s'essayer au kayak, à l'équitation ainsi qu'au tir à l'arc.



**Le mercredi 29/07**, ce sont 18 enfants du groupe des « grands » qui s'adonnaient à **une course d'orientation dans les bois de Lusigny/Barse**, en partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Troyes.

**Le jeudi 30/07**, 19 maternels et 21 moyens jouaient les équilibristes et bravaient les hauteurs **au Parc Grimpobranches-Orient de Lusigny/ Barse** sur les différents parcours adaptés à leur âge « Baby (3-5ans)/Enfant (6-11 ans).



Olympiades, chasse au trésor ou encore boum ont en outre ponctué les vacances des enfants.

Une seule programmation a dû être annulée du fait de la météo, la sortie plage à Mesnil Saint Père le mercredi 29 juillet pour le groupe « des moyens ».

Rendez-vous pour les prochaines vacances d'Automne : Du lundi 19 au vendredi 30 octobre prochain.

### **Ecole maternelle**

Directrice : Mme VIRY  
Enseignantes : Mme ATZENI  
Mme RANCE, remplacée par  
Mme THOMAS jusqu'à Noël  
Atsem : Mme LOMON  
Mme DEVAUX  
Mme MERIEULT  
Effectifs : Petite section : 28  
Moyenne section : 19  
Grande section : 28

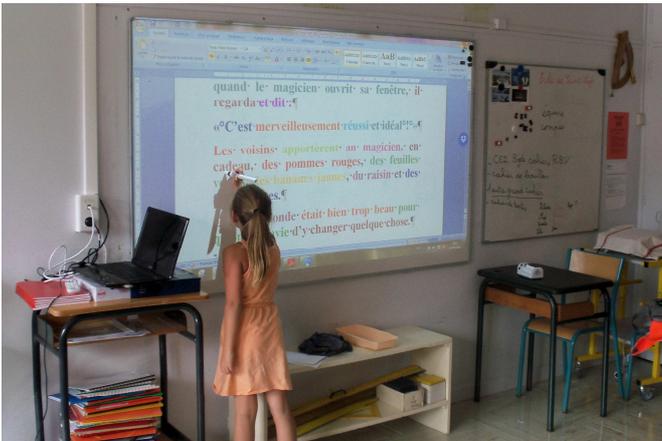
### **Ecole élémentaire**

Directeur : M. CHANTEPERDRIX  
Enseignants : Mme HUSSON  
Mme LANTIER  
Mme CHOZARD  
M. HAZOUARD  
Mme PARNISARI  
Effectifs : CP-CE1 : 23  
CP : 25  
CE1-CE2 : 25  
CE2-CM1 : 26  
CM1 : 26  
CM2 : 25



## Enfance jeunesse et vie locale

### Ecole numérique



Depuis le mois de septembre, les 6 classes de l'école élémentaire sont équipées de vidéoprojecteurs interactifs. Fixés au plafond, ils sont toujours prêts à l'emploi.

Cette installation, réalisée par la société A2SI pour un montant total de 25000 euros TTC, comprend :

- le câblage de toutes les salles de classe, de la salle de réunion et de la bibliothèque de l'école
- l'installation d'une baie de brassage dans la salle informatique de l'école

- le raccordement de tous les ordinateurs de l'école au photocopieur
- la fourniture, l'installation et le raccordement de 6 vidéoprojecteurs interactifs et de 6 ordinateurs portables.

La mise en place de cet équipement, outil complémentaire de la salle informatique, répond à une volonté commune des élus et des enseignants de faire rentrer l'école élémentaire de la commune dans l'ère numérique. Le Directeur de l'école et l'animatrice informatique de l'Education Nationale ont été associés au choix d'un matériel performant qui offre notamment la possibilité de se connecter à internet. Cette réalisation devrait permettre :

- de travailler à partir d'un outil numérique de qualité
- d'améliorer l'attention des élèves, grâce à une image très belle et de grande taille.
- d'élargir le champ des ressources pédagogiques en permettant une interactivité de groupe.
- de redonner le goût de l'école à certains élèves de promouvoir une nouvelle façon d'apprendre.



## Voirie et environnement

### Réfection des peintures routières

Début septembre, les conditions climatiques étaient devenues plus propices aux travaux de peinture. Les services techniques ont entrepris une campagne de réfection des marquages au sol tels que les lignes de stop, de cédez le passage ainsi que les passages piétons.

Ces travaux du ressort de la commune, les employés des services techniques ont pu démontrer tout leur savoir-faire à l'aide du matériel adapté à ce type d'intervention. La réalisation de divers travaux par les services techniques de la commune s'inscrit dans une volonté de maîtrise des coûts.





## Voirie et environnement

### **Travaux d'entretien des voiries**

Saint-Lyé, c'est environ 22 kms de voiries et tout autant de trottoirs, d'avaloirs d'eaux pluviales, etc... à entretenir.

Fin du printemps de cette année, conjointement avec le responsable des services techniques nous avons répertorié et dimensionné les nids de poule, les bordures de trottoirs altérées nécessitant une réfection en l'état.

Les services techniques ne disposant pas du matériel spécifique à ces travaux, un marché a été passé mettant en concurrence différentes entreprises de travaux publics.

L'entreprise ROUSSEY, après consultation a été retenue et l'intervention a eu lieu à la fin du mois d'août. Le coût de cette opération s'est élevé à 23 000 euros TTC.

D'autres travaux sont également prévus et nécessitent des études plus poussées.



### **Déplacement des containers avenue de la Gare**

Les containers situés sur le chemin à côté de l'échangeur ont été déplacés sur l'emplacement prévu de la zone de l'Arcade.

Nous comptons sur votre civisme pour laisser cet endroit propre après votre passage. En effet, les services techniques retirent régulièrement des ordures ménagères ou des objets non destinés au tri sélectif.



### **Acquisition matériel**

Comme vous avez pu l'apercevoir récemment, la commune a procédé à l'acquisition d'une tondeuse autoportée avec ramasseuse intégrée. Cet équipement permet une tonte propre et nette et évite les projections.

Désormais, les services techniques disposent également de bennes pour les déchets (verts, gravats...) qui sont centralisées au local technique permettant un meilleur tri de ceux-ci.



## Voirie et environnement

### **Résultat du concours des maisons fleuries 2015**

Le jury a visité l'habitation de chaque personne inscrite au concours (19 personnes) et a établi un classement :

#### **Catégorie jardins fleuris**

M.et Mme Gérard Lenoir,  
Mme Blanchot Christelle,  
M. Dubrulle Gilbert,  
Mme Mangin Gaëtane,  
Mme Leclerc Lucienne

#### **Catégorie murs balcons fleuris**

Mme Hrvoj Simone  
M.et Mme Jacques Picheney  
M. Jacky Chenevotot



## Festivités et culture

### ***Colis des anciens***

Suite aux remarques de plusieurs personnes lors de la précédente distribution des colis, la commission festivités et culture a souhaité proposer aux bénéficiaires, une alternative au colis. La solution retenue a été celle d'un après-midi récréatif.

Les personnes de 70 ans et plus ont été consultées par le biais d'un courrier donnant le choix entre un après-midi récréatif ou le colis.

Le résultat est le suivant :

Sur 387 bénéficiaires, 265 personnes ont opté pour le colis, 45 pour l'après-midi récréatif et 77 personnes n'ont pas répondu.

Au regard du faible taux de réponse en faveur de l'après-midi récréatif, la commission a décidé de ne pas y donner suite. La commission poursuit sa réflexion et reste ouverte à toutes les suggestions.

Un colis sera donc attribué à l'ensemble des bénéficiaires.

La distribution des colis aura lieu le 20 décembre 2015 de 8h30 à 13h30 dans la salle des cérémonies de l'hôtel de ville.

## **Etat civil**

### **Naissances**

Liséa ROUDEAU le 15 juillet 2015  
Alizée MACKOWICZ ROUMY le 17 juillet 2015  
Molly WOWK le 27 juillet 2015  
Charlotte BICHEBOIS le 14 août 2015  
Isayaa COSTUME le 16 août 2015  
Lénaïc HELLYNCK le 24 août 2015  
Louise ROLLET le 29 août 2015  
Enzo SADORGE le 5 septembre 2015  
Nolan DESCOTEAUX le 6 septembre 2015  
Marc LITTY le 15 septembre 2015  
Lilie DURVY HENRIET le 15 septembre 2015

### **Décès**

Madeleine LE GOFF le 13 août 2015  
Marie GARRIGOS le 14 août 2015

### **Mariage**

Jérôme LALLEVEE et Agnès KICHENIN le 25 juillet 2015  
Arnaud MONCHAUSSE et Amanda PRIEUR  
le 28 juillet 2015  
Clément ULSAS et Elodie MICHEL le 8 août 2015  
Gérard BOURGEOIS et Perline RAHARILALAO  
le 12 septembre 2015  
Jérôme DECRECY et Sabrina TSCHUPP le 19 septembre 2015

